



Liberté de presse et d'expression

Les participants de l'atelier sur la liberté de presse et d'expression ont cherché à savoir si le Canada devrait promouvoir cette liberté, et la façon dont il devrait s'y prendre. Ils ont aussi parlé de la façon dont le Canada pourrait aider à développer les capacités de communications et des médias dans la région de l'Asie-Pacifique. Finalement, ils se sont demandé s'il y avait une place pour des institutions comme RCI, ou pour des initiatives du secteur privé ou des ONG telles que des programmes d'éducation et de formation ou des échanges et qui devrait prendre l'initiative.

«Les Canadiens reconnaissent aisément que la liberté de presse et d'expression est essentielle dans une démocratie.»

Les Canadiens sont aussi sensibles aux susceptibilités culturelles et ils partagent le désir de créer et de gérer leurs moyens de communication à l'abri de toute ingérence de puissants étrangers.

Avons-nous le droit de cesser d'aider un pays ou de commercer avec celui-ci parce qu'il ne satisfait pas les normes du Canada concernant la liberté de presse?»

Le but est de susciter le respect pour la liberté de presse et non de l'imposer.

Options

1. Le Canada devrait chercher à promouvoir les valeurs universelles, telles la liberté d'expression, en dépit de la dichotomie entre l'Est et l'Ouest.
2. Le Canada devrait prendre l'initiative d'encourager des journalistes étrangers à venir au Canada et à travailler avec des journalistes canadiens en offrant des bourses financées par des médias tels Conrad Black, RCI et Radio-Canada.
3. Le Canada devrait continuer d'utiliser une approche diplomatique discrète pour promouvoir la liberté de presse et d'expression, mais dans des certains cas où, par exemple, des journalistes sont persécutés, le Canada devrait manifester plus vigoureusement et plus ouvertement sa réprobation tant par les voies diplomatiques que par l'intermédiaire des ONG. Il devrait mettre à contribution son aptitude reconnue à former des coalitions pour collaborer avec des pays de mêmes opinions afin de faire pression sur les pays qui entravent sérieusement la libre circulation des communications et de l'information.
4. Le Canada devrait fournir à la Société RCI les ressources appropriées pour qu'elle puisse jouer un rôle crédible comme véhicule de communication internationale chargé de faire connaître davantage le Canada à l'étranger par la diffusion d'une programmation canadienne et de nouvelles internationales de qualité.
5. Le Canada devrait encourager l'usage d'Internet et d'autres technologies de l'information en vue de promouvoir la liberté de presse et d'expression.